

ARCHEIPEL

Journal du Forum Civique Européen



Manifestation de masse contre la guerre en Ukraine à Moscou 24/02/22. La police est entièrement mobilisée et arrête des individus, mais les gens continuent de descendre dans la rue pour demander la fin de la guerre. Source Belarus Free Theatre.

AZB 4001 Baile
Forum Civique Européen, 4001 Baile
Post CH AG

RUSSIE/UKRAINE

Contre les annexions et l'agression impérialiste

Une déclaration des anarchistes russes contre l'agression russe en Ukraine
Cette déclaration est parue en russe sur avtonom.org, un projet médiatique issu du réseau communiste libertaire *Autonomous Action*.

Hier, le 21 février, une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité russe a eu lieu. Dans le cadre de cet acte théâtral, Poutine a forcé ses plus proches serviteurs à lui «demander» publiquement de reconnaître l'indépendance de la soi-disant République populaire de Louhansk (RPL) et de Donetsk (RPD) dans l'est de l'Ukraine.

Il est tout à fait évident qu'il s'agit d'une étape vers la poursuite de l'annexion de ces territoires par la Russie – quelle que soit la manière dont elle est formalisée (ou non) sur le plan juridique. En fait, le Kremlin cesse de considérer la RPL et la RPD comme faisant partie de l'Ukraine et en fait finalement son protectorat. «D'abord la reconnaissance

de l'indépendance, puis l'annexion»: cette séquence était déjà élaborée en 2014 en Crimée. Cela ressort également des stupides réserves de Naryshkin lors de la réunion du Conseil de sécurité («Oui, je soutiens l'entrée de ces territoires dans la Fédération de Russie»). Étant donné que la réunion, comme il s'est avéré, a été diffusée sur bande (plutôt qu'en direct), et que ces «réserves» n'ont pas été coupées, mais laissées en place – l'allusion est claire.

Dans un «appel au peuple» le même soir, Poutine a semblé «accepter» ces demandes et a annoncé la reconnaissance de la RPL et de la RPD en tant qu'États indépendants. En fait, il a déclaré ce qui suit: «Nous prenons un morceau du Donbass, et si l'Ukraine fait des

vagues, qu'elle s'en prenne à elle-même, nous ne la considérons pas du tout comme un État, alors nous en prendrons encore plus.» Selon le décret de Poutine, les troupes russes entrent déjà sur le territoire de la RPL et de la RPD. C'est un geste clair de menace envers le reste de l'Ukraine et surtout envers les parties des régions de Louhansk et de Donetsk encore contrôlées par l'Ukraine. Il s'agit d'une occupation réelle (dans le sens où, jusqu'à présent, Louhansk et Donetsk n'étaient occupés que par procuration).

Nous ne voulons pas prendre la défense d'un quelconque État. Nous sommes des anarchistes et nous sommes contre toute frontière entre les nations. Mais nous sommes contre cette annexion, car elle ne fait qu'établir de nouvelles frontières, et la décision à ce sujet est prise uniquement par le dirigeant autoritaire Vladimir Poutine. C'est un acte d'agression impérialiste de la part de la Russie. Nous ne nous faisons aucune illusion sur l'État ukrainien, mais il est clair pour nous qu'il n'est pas le principal agresseur dans cette histoire – il ne s'agit pas d'une confrontation entre deux maux égaux. Tout d'abord, il s'agit d'une tentative du gouvernement autoritaire russe de résoudre ses problèmes internes par une «petite guerre victorieuse et l'accumulation de terres» (une référence à Ivan III).

Il est fort probable que le régime du Kremlin organise une sorte de spectacle de «référéndum» sur les terres annexées. De tels spectacles ont déjà eu lieu en RPD et en RPL en 2014, mais même Moscou n'a pas reconnu leurs résultats. Maintenant, apparemment, Poutine a décidé de changer cela. Bien sûr, il ne peut être question d'un quelconque «vote libre et secret» dans ces territoires – ils sont sous le contrôle de gangs militarisés complètement dépendants de Moscou. Celles et ceux qui se sont opposés à ces gangs et à l'intégration à la Russie ont été soit tués, soit forcés d'émigrer. Ainsi, tout «référéndum sur le retour du Donbass, tel un navire perdu dans son port d'origine» sera un mensonge de propagande. Les habitant·es du Donbass ne pourront formuler leur décision que lorsque les troupes de tous les États – et en premier lieu de la Fédération de Russie – auront quitté ces territoires.

La reconnaissance et l'annexion de la RPD et de la RPL n'apporteront rien de bon aux habitant·es de la Russie elle-même.

D'abord, dans tous les cas, cela conduira à la militarisation de toutes les sphères de la vie, à un isolement international encore plus grand de la Russie, à des sanctions et à une baisse du bien-être général. La remise en état des infrastructures détruites et l'intégration des «républiques populaires» dans le budget de l'État ne seront pas non plus gratuites: elles coûteront des milliards de roubles qui pourraient être consacrés à l'éducation et à la médecine. N'ayez aucun doute: les yachts des oligarques russes ne diminueront pas, mais tout le monde commencera à vivre moins bien.

Deuxièmement, l'aggravation probable de la confrontation armée avec l'Ukraine signifiera plus de soldats et de civils morts et blessés, plus de villes et de villages détruits, plus de sang. Même si ce conflit ne dégénère pas en une guerre mondiale, les fantasmes impériaux de Poutine ne valent pas une seule vie.

Troisièmement, cela signifiera la poursuite de l'expansion du soi-disant «monde russe»: une combinaison folle d'oligarchie néolibérale, de pouvoir centralisé rigide et de propagande impériale patriarcale. Cette conséquence n'est pas aussi évidente que la hausse du prix des saucisses et les sanctions sur les smartphones, mais à long terme, elle est encore plus dangereuse.

Nous vous exhortons à contrer l'agression du Kremlin par tous les moyens que vous jugerez utiles. Contre la saisie de territoires sous n'importe quel prétexte, contre l'envoi de l'armée russe dans le Donbass, contre la militarisation. Et finalement, contre la guerre. Descendez dans la rue, passez le mot, parlez aux gens qui vous entourent – vous savez quoi faire. Ne restez pas silencieux. Agissez. Même une petite vis peut bloquer les engrenages d'une machine de mort.

Contre toutes les frontières, contre tous les empires, contre toutes les guerres!

Plus jamais de guerre !

C'est sous cette devise que nous avons grandi, marqué-es par la confiance que la diplomatie et les intérêts communs parviendraient toujours à désamorcer les conflits à temps, du moins sur le continent européen. Pour la plupart, la guerre qui sévit dans l'est de l'Ukraine depuis 2014 était trop lointaine pour que l'on y regarde de plus près. Mais aujourd'hui, le Kremlin crée de nouvelles réalités et nous oblige à reconsidérer notre ancienne vision du monde.

Le Forum civique européen est présent en Ukraine depuis trois décennies et nous connaissons bien les contradictions de la société ukrainienne. Peu avant l'impression de ce numéro d'Archipel, la situation a complètement dégénéré, comme en témoigne cet extrait d'un message envoyé depuis la Transcarpatie en date du 23.2: «Hier, Poutine a reconnu les républiques populaires de Donetsk et de Louhansk comme des États indépendants, et ce dans leurs frontières d'oblasts ukrainiens. Il a ainsi posé les jalons d'une guerre de conquête sur le territoire ukrainien. L'armée russe y exercerait dès à présent une «fonction de soutien à la paix» (le degré de cynisme et de sadisme n'est plus à démontrer). Depuis le début de l'escalade le 17 février, au moins 235 habitations et logements de civil-es ont été endommagés. Plusieurs civil-es ont été tués-es. Hier, pour le deuxième jour consécutif, la grande centrale thermique de Shastia (qui se traduit par «bonheur») a été bombardée. Depuis, la ville n'a plus de chauffage urbain ni d'eau potable. Dans les «républiques populaires», les hommes de moins de 55 ans sont arrêtés dans la rue et enrôlés de force. C'est ce qui est arrivé à un ami musicien. Au bout de deux jours, il a posté sur Internet une photo de lui avec une mitraillette. Au lieu d'être envoyé à l'entraînement comme on le lui avait annoncé, il a été emmené directement au front.»

Ici, dans le village, nous recevons après-demain le premier groupe de réfugié-es, des adolescents de Luhansk. Les premières personnes répondent à notre appel et mettent à disposition des logements ou de la nourriture.

Dernière nouvelle avant la clôture de la rédaction:

Une invasion à grande échelle des troupes russes en Ukraine a commencé ce matin. Des dizaines de milliers de personnes sont en train de fuir. Nous organisons des hébergements et aidons là où nous le pouvons.

Jürgen Kräftner,
Nijné Selichtché, 24 février 2022

UKRAINE / HAUT-PARLEUR

Appel à soutien

Le «Comité d'aide médicale en Transcarpatie» (CAMZ), basé à Oujgorod dans l'ouest de l'Ukraine, fait appel à l'aide internationale. Nous collaborons depuis plusieurs années avec cette précieuse initiative et transmettons cet appel à nos lectrices et lecteurs.

Chères amies et chers amis,

Aujourd'hui, partout dans le monde, nous sommes réveillés dans une nouvelle réalité. L'Ukraine subit l'agression de la Russie depuis huit ans. Bien que nous soyions préparés au pire depuis deux mois, nous avons cru jusqu'à la dernière minute dans la force de la diplomatie. Malheureusement, elle s'est révélée impuissante et aujourd'hui, nous devons demander de l'aide. Nous nous trouvons en Transcarpatie, dans une région encore éloignée des événements militaires et un peu plus calme, de sorte qu'il faut probablement s'attendre à un afflux important de personnes fuyant les zones de guerre.

Face à ce défi, nous allons manquer cruellement des choses suivantes, et nous vous demandons de nous aider à les obtenir: matelas, sacs de couchage, linge, médicaments, produits ménagers, aliments spéciaux pour enfants et appareils de chauffage. Nous vous sommes re-

connaisants de votre aide et vous tiendrons au courant pour de plus amples informations.

Dans l'espoir de la paix!
Nataliya Kabatsiy, directrice de CAMZ
+380505710718
camzua(chez)mail.com
<www.cam-z.org>

Malheureusement, la situation incertaine ne permet pas pour l'instant de savoir comment une action humanitaire de plus grande envergure pourrait être menée depuis l'ouest de l'Europe. Si vous avez des contacts avec de grandes organisations humanitaires qui pourraient collecter le matériel nécessaire et organiser la logistique des transports, n'hésitez pas à nous contacter: ch(chez)forumcivique.org.

Nous-mêmes, nous réfléchissons à la manière dont nous pourrions aider en tant que petite organisation.

Le Forum Civique Européen

Archipel
Mensuel bilingue (F/D)
édité par le Forum
Civique Européen

France:
St Hippolyte, F-04300
Limans
Tél: 33 (0)4 92 73 05 98
fr@forumcivique.org

Autriche
Lobnig 16
A-9135 Eisenkappel/Zelezna Kapla
Tél: 43 (0)42 38 87 05
at@forumcivique.org

Allemagne:
Ulenkrug, Dorfstr. 68
D-17159 Stubbendorf
Tél: 49 (0)39 959 23 881
de@forumcivique.org

Suisse:
Boîte postale 1848,
CH-4001 Bâle
Tél: 41 (0)61 262 01 11
ch@forumcivique.org

Ukraine:
vul. Peremogi 70
UKR-90440 Nijne Selichtche,
Tél: 00380/31 42 512 20
ua@forumcivique.org

Mars 2022 - Nr. 312 - Prix du n°: 4 euros/7FrS - Abonnement annuel: 40 euros/60 FrS - Commission paritaire N° AS 75136 - ISSN 1247-8490
Directrices de Publication: Joëlle Meunier, Constanze Warta - Imprimerie: Ropress, CH-8048 Zürich - Forum Civique Européen - Association loi 1901 - www.forumcivique.org

Non à l'extension de Frontex

Lors des funérailles de Heiner Busch de Solidarité sans Frontières¹ le 21 octobre dernier, Andreas Nufer de l'Eglise Ouverte de Berne qui menait la cérémonie, et Catherine Weber, sa compagne, ont appelé à soutenir vigoureusement le référendum à venir contre Frontex plutôt que de faire des dons ou d'offrir des fleurs. Andreas a parlé de flocons qui devaient trouver leur chemin dans le chapeau de collecte, il ne fallait pas que cela tinte trop fort. Et voilà : 4000 CHF ont été récoltés.

Cela aurait fait très plaisir à Heiner car il s'agit de la somme de départ pour la campagne référendaire. Ce qui s'est passé ensuite l'aurait encore plus réjoui : malgré les aléas de la situation politique et sanitaire, le référendum contre l'augmentation de la participation suisse à Frontex décidée par le Parlement a abouti. Nous en avons déjà brièvement parlé : nous sommes à plein régime pour le lancement de la campagne de votation car le 15 mai, pour la première fois en Europe, on votera sur la légitimité et le fonctionnement de Frontex².

Lors de la collecte des signatures pour le référendum, c'était évident que très peu de gens savaient ce que fait cette organisation. Il s'agit maintenant d'informer le plus grand nombre possible de personnes sur sa complicité dans la misère et la souffrance que subissent d'innombrables réfugiés aux frontières extérieures de l'Europe. Un bulletin spécial de Sosf sortira en même temps que cet Archipel et tentera de mettre explicitement en lumière les activités de cette agence internationale des frontières.

Il n'existe en Europe aucune autre entité qui ait connu un tel accroissement de compétences et de ressources tout en échappant pratiquement à tout contrôle démocratique ou parlementaire. Alors que le budget total de Frontex s'élevait à 142 millions d'euros en 2015, au plus fort de la crise syrienne, il est aujourd'hui 4 fois plus

élevé (543 millions d'euros) et devrait être 40 fois plus élevé en 2027 (5600 millions)!

Il existe déjà d'innombrables rapports sur le manque de transparence et la complicité de cette agence dans les violents abus commis sur les réfugiés. Même si des « poids lourds » tels que le Conseil de l'Europe ou le Parlement européen ont produit certains de ces rapports, ils n'ont guère eu d'effet. Ainsi, le 22 octobre 2021, le Parlement européen a recommandé lors d'une séance à Strasbourg de retenir 90 millions d'euros (12%) du budget de Frontex pour 2022.

Dans de nombreux pays, on suit donc avec intérêt la position de la Suisse sur Frontex. Il est grand temps que la votation à venir mette un terme à la croissance incontrôlée de cette institution opaque et antidémocratique. Nous sommes convaincu·es qu'une majorité de votant·es pourrait déposer un NON dans l'urne le 15 mai. N'hésitez pas à nous contacter ou à contacter le comité référendaire (www.frontex-referendum.ch) si vous pouvez participer à la campagne. Nos adversaires ici en Suisse ne sont pas des moindres et la campagne de votation a déjà été lancée par la conseillère fédérale Keller-Sutter (du Parti libéral-radical PLR), le 2 février dernier : en marge d'une réunion des ministres de l'Intérieur en France, elle a laissé entendre qu'un non au référendum

du 15 mai aurait des conséquences catastrophiques et signifierait une sortie inéluctable de la Suisse de Schengen-Dublin. Ce faisant, elle répand une fois de plus des contre-vérités car, d'une part, une sortie ne serait pas du tout inéluctable : il y aurait certes de nouvelles négociations, mais il existe des espaces et même des procédures prévues pour de telles négociations.

Et surtout, Mme Keller-Sutter détourne l'attention du véritable sujet : *« les nombreuses et fréquentes violations des droits humains, dues à l'implication directe ou indirecte de Frontex, qui ont lieu depuis des années au vu et au su de son administration. Keller-Sutter torpille ainsi un référendum qui a l'énorme avantage de mettre enfin en lumière les sombres agissements de l'agence européenne de surveillance des frontières et d'agir directement et efficacement contre la croissance exponentielle de Frontex et donc contre le réarmement aux frontières extérieures de Schengen »*.³

De nombreuses organisations et groupes amis s'unissent maintenant pour mener et gagner cette campagne de votation. Nous espérons que les lecteurs et lectrices d'Archipel y participeront activement. Les possibilités et les moyens de le faire ne manquent pas.

Claude Braun
FCE Suisse

[ch\(ch\)forumcivique.org](mailto:ch(ch)forumcivique.org)

1. Heiner Busch a travaillé pendant plusieurs décennies pour Sosf à Berne et pour la revue Cillip du comité « Droits civiques et police » à Berlin. Il est décédé trop tôt de maladie le 21 septembre dernier. Au sein de Sosf, il était responsable du bulletin et de la documentation. Il s'intéressait surtout à la critique de l'extension constante des droits de la police en Europe et a dit un jour de lui-même : « Je n'ai pas appris grand-chose, à part à critiquer la police. Mais avec systématisme ».

2. La télévision allemande ZDF a diffusé le 1er février dernier l'émission satirique « Die Anstalt » (l'Institution). Il s'agit d'une véritable mine d'or pour une critique fondée du fonctionnement de Frontex – avec de larges indications sur l'origine des informations.

3. Extrait du blog d'information de Sosf du 8.2.2022 (www.sosf.ch).



« Non à l'extension de Frontex » au Palais fédéral à Berne, le 20 janvier 2022. Photo: Manu Friedrich

Lacunes et travers de l'historiographie rwandaise

La reconnaissance officielle du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 est largement répercutée au niveau international par l'intermédiaire de toutes sortes d'instances, ce dont on peut se féliciter, même si certains éléments d'explication peuvent encore faire débat. Cependant, quid de la reconnaissance des autres crimes commis dans le même contexte, contre des milliers de civils hutus. Et ce tabou entretenu par le pouvoir rwandais post-génocide handicape l'avenir de la région des Grands Lacs.

Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), créé par le Conseil de sécurité le 8 novembre 1994 a établi la réalité du génocide des Tutsis le 16 juin 2006 tel «un fait incontestable». Peu de voix le contestent en tant que tel, mais certains idéologues ont tendance à le réduire à une réaction populaire spontanée contre les Tutsis face à l'assassinat du président hutu Habyarimana le 6 avril 1994, attribué alors à la guérilla tutsie. Or les jours suivant cet attentat, qui reste énigmatique, l'appareil d'État a mobilisé la population contre le FPR et ses «infiltrés» tutsis, ce qui revenait à montrer du doigt tous-tes les Tutsis.

D'autres relativisent la spécificité du génocide contre les Tutsis en parlant de «génocide rwandais» ou de «double génocide» puisqu'il y eut des morts hutus dans le même temps. Mais ces deux réalités ne sont pas du même ordre, du moins pour la période 1990-1995. Dans un article important le chercheur américain Scott Straus estime que «dans un cas on a voulu supprimer une population entière, dans l'autre durant cette période, au Rwanda, je n'ai pas constaté la volonté de détruire la population hutue rwandaise mais celle de recourir à des violences massives pour contrôler cette population et la punir. En termes légaux, ces dernières constituent des crimes contre l'humanité.¹» Quelle que soit leur définition, ces crimes ne sont toujours pas reconnus. Ce qui engendre de nouvelles rancœurs comme le souligne également Straus: «l'occultation des crimes non-génocidaires a ouvert la voie à un récit conspirationniste [...] ce qui renforce le négationnisme».

Effectivement alors que l'on sait que des massacres de Tutsis ont précédé le génocide, les crimes qui ont été perpétrés par la guérilla tutsii visant des Hutus dans la même période, notamment lors de l'attaque de Ruhengeri en 1991 ou de Byumba, en 1993, puis après le génocide contre le camp de réfugiés de Kibeho en 1995, voire dans le nord-ouest du pays en 1997-98, sont occultés. Et durant le génocide des Tutsis, des milliers de civils hutus ont été tués, en partie par les extrémistes hutus les accusant d'être complices, mais aussi par le FPR, soit lors de représailles aveugles, soit «pour faire de la place». Le rapport de l'Américain Gersony qui a enquêté partiellement sur ces crimes pour le HCR est resté confidentiel, suite à un arrangement entre les USA et le régime de Kagame².

Le drame congolais

C'est surtout après le génocide de 1994 dans les années qui suivirent, quand des centaines de milliers de Hutus ont fui au Congo, que

des crimes de masse ont eu lieu. Certains auteurs en phase avec le gouvernement Kagame les estiment exagérés ou les justifient, arguant qu'une partie de ces réfugiés étaient des génocidaires, le reste des meurtriers étant de l'ordre de la «bavure»³. Or de nombreux témoins et plusieurs rapports internationaux attestent de la gravité de ces crimes commis par le FPR contre ces réfugiés hutus. L'immense majorité d'entre eux n'était pas impliquée dans le génocide et une telle ampleur ne peut se résumer à de simples représailles, comme le confirme le rapport *Mapping* de l'ONU, consultable en ligne: «La nature systématique, méthodologique et préméditée des attaques répertoriées contre les Hutus ressort également: ces attaques se sont déroulées dans chaque localité où des réfugiés ont été dépistés par l'AFDL/APR⁴ sur une très vaste étendue du territoire. La poursuite a duré des mois, et à l'occasion, l'aide humanitaire qui leur était destinée a été sciemment bloquée [...]. Ainsi les attaques systématiques et généralisées décrites dans le présent rapport révèlent plusieurs éléments accablants qui, s'ils sont prouvés devant un tribunal compétent, pourraient être qualifiés de crimes de génocide.» Le rapport ne tranche pas sur l'éventualité d'un génocide au Congo contre les Hutus du fait qu'un des buts de l'armée rwandaise était le rapatriement des réfugiés. Mais comme le précise Straus: «Durant la poursuite des réfugiés hutus à l'intérieur du Zaïre, la stratégie dominante de l'Armée patriotique rwandaise et de ses alliés fut une logique de massacre. Donc après le rapatriement de 1996, soit durant plusieurs mois en 1997, il est pensable qu'au Zaïre, il s'agisse d'un cas de génocide.»⁵ Dès lors il appartient à un tribunal international de trancher.

Et maintenant?

Pourquoi des années après, deux rapports des Nations unies (Garretton en 1998 et Mapping en 2010) n'ont obtenu aucune suite officielle? L'on sait déjà que pour ce qui concerne les crimes commis au Rwanda le TPIR, après avoir jugé une grande partie de leaders Hutus accusés de génocide s'est abstenu de juger les crimes du FPR suite à un arrangement avec l'administration US⁶. Quand le rapport Mapping sur le Congo est sorti, Kagame a laissé entendre que les USA étaient aussi impliqués dans la question congolaise et a menacé de retirer les forces d'interposition rwandaises du Darfour pour faire pression sur les Nations unies⁷. Un tel rapport de forces freine l'émergence d'un tribunal spécial pour le Congo tant attendu par les rescapés et proches des vic-

times rwandaises et congolaises des crimes commis dans les années 1996-2002.

Cependant en 2018 la nomination au Prix Nobel du docteur Mukwege, célèbre gynécologue de l'est du Congo, a jeté un pavé dans la mare lorsqu'il déclara qu'il n'y avait pas d'avenir dans la région des Grands Lacs sans que la vérité telle que décrite par Mapping soit reconnue. La vérité historique est le point de départ de la lutte contre l'impunité de crimes qui se reproduisent jusqu'à aujourd'hui dans l'est du Congo. Cette région intéresse le monde entier pour être une des principales productrices de coltan, minéral qui se trouve dans nos téléphones portables, ajoutait-il lors de son introduction. Il n'eut de cesse de le répéter depuis, quels que soient les risques⁸. En cette année 2022 un documentaire bouleversant, «L'empire du silence», du réalisateur belge Thierry Michel, lui fait écho en revenant sur les traces des crimes commis au Congo par le FPR, l'Ouganda et certains chefs congolais ces années-là. Tandis qu'au Rwanda Kizito Mihigo, rescapé tutsi qui fut longtemps le chanteur le plus populaire du pays était retrouvé pendu dans un commissariat en février 2020. Le régime ne lui a pas pardonné d'avoir écrit en 2014 un requiem présentant ses condoléances aux victimes tutsies du génocide, mais aussi à celles et ceux qui ont été victimes d'un crime «qui n'a pas été qualifié de génocide».

L'histoire est bloquée à ce niveau. Le général Kagame est sacralisé par la Communauté internationale qui le voit tel un rempart contre le génocide des Tutsis et ferme les yeux pour faire oublier son abandon du Rwanda en 1994. Les réseaux internationaux rwandais harcèlent celles et ceux qui ne s'alignent pas sur Kigali, et les dissidents sont neutralisés, voire éliminés. Comme le dit Scott Straus il est trop dangereux d'évoquer les tabous pour les Rwandais, c'est à nous étrangers qu'il revient de le faire, sans édulcorer la gravité du génocide des Tutsis pour autant. En d'autres temps et d'autres dimensions Staline se prévalait de son rôle contre le nazisme. Il fallut attendre trente ans pour qu'avec la sortie de l'Archipel du Goulag (1975) on commence à reconnaître l'ampleur des crimes soviétiques. Il y a bientôt trente ans que le génocide a eu lieu au Rwanda. Ne serait-il pas temps de sortir du manichéisme historiographique?

Alex Robin, Radio Zinzine

1. Scott Straus, «Ecrire l'histoire des violences au Rwanda», in Laëticia Atlani-Duault, Jean-Hervé Bradol, Marc Lepape, Claudine Vidal (dr.): *Violences extrêmes, enquêter, secourir, juger, République démocratique du Congo, Rwanda, Syrie*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2021.

2. Voir Alison Des Forges, dir. *Aucun témoin ne doit survivre, Le génocide au Rwanda, Khartala*, 1999, p. 842-848.

3. Tel est le cas du journaliste Patrick de Saint Exupéry qui se discrédite avec *La Traversée. Une odyssée au cœur de l'Afrique*, éd. Les Arènes, 2021. Voir Mego Terzian, «Patrick de Saint Exupéry, un faussaire au Congo», *Crash*, 27/10/2021. <https://msf-crash.org/fr/publications/guerre-et-humanitaire/patrick-de-saint-exupery-un-faussaire-au-congo>

4. L'AFADL/APR est l'association de l'armée du FPR et de Laurent-Désiré Kabila qui a conquis le Congo depuis le Rwanda et l'est du Congo en 1996 et renversé le maréchal Mobutu en 1997 pour installer Laurent-Désiré Kabila

5. Scott Straus, *Ibid.*

6. Voir Florence Hartman, *Paix et châtement, les guerres secrètes de la politique et de la justice internationale*, éd. Flammarion, Paris, 2007, p. 266-277.

7. Voir: «Crimes en RDC: Le chantage émotionnel de Kagame empêche les poursuites selon un ancien avocat du TPIR», *JusticeInfo.Net*, 19/10/15. <https://www.justiceinfo.net/fr/2586-crimes-en-rdc-le-chantage-emotionnel-de-kagame.html>

8. Voir son dernier livre, bouleversant, *Denis Mukwege, La Forces des femmes*, éd. Gallimard, 2021.

La lutte pour les droits des paysans

Parce que les grands groupes semenciers du monde entier veulent étendre leur contrôle sur les semences, les petit·es paysan·nes du monde entier sont contraint·es depuis des décennies de se battre contre l'éviction ou même l'interdiction de leurs variétés locales traditionnelles.

L'Europe revendique un rôle de leader mondial dans le domaine de la réglementation du marché des semences. En 2008, l'UE a lancé un processus de réforme visant à uniformiser les règlements existant à l'échelle européenne. Il s'agissait de déterminer quelles semences pouvaient être commercialisées et dans quelles conditions.

De petites initiatives de conservateur/trices de variétés anciennes se sont engagées contre cette réforme dans de nombreux pays européens. En Europe justement, environ 80% de la diversité originelle des plantes cultivées ont disparu au cours des 60 dernières années, depuis les premières restrictions légales sur le marché des semences. De ce point de vue, il n'y a aucune raison pour que l'Europe s'arroge le droit de déterminer l'orientation de la politique des semences au niveau mondial, elle s'est au contraire disqualifiée dans ce rôle car elle défend unilatéralement les intérêts des producteur/trices de semences et de leurs entreprises. Après cinq ans de négociations, la Commission européenne avait présenté en 2013 un paquet législatif pour la nouvelle réglementation de la commercialisation des semences. Selon les règles de l'UE, seul l'accord du Conseil des ministres et du Parlement européen était nécessaire pour son entrée en vigueur. Le Parlement européen a rejeté la proposition à une large majorité. La lettre de l'association de lobbying de l'industrie semencière européenne ESA adressée aux députés européens n'y avait rien changé. L'ESA y soutenait le paquet législatif et saluait une «réforme moderne, dynamique, harmonisée et simplifiée du droit européen de la commercialisation des semences, pour une sélection végétale innovante en Europe». L'année dernière, soit huit ans après cet échec, la Commission européenne a remis la réforme de la législation sur la commercialisation des semences à l'ordre du jour.

Au même moment, l'Union africaine a également entamé en mars 2021 un processus de discussion visant à uniformiser les réglementations en vigueur en Afrique en matière de circulation des semences. Le Centre africain pour la biodiversité et l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique, entre autres, ainsi que les nombreuses organisations de petits agriculteur/trices ont été exclus d'emblée des discussions. L'uniformisation proposée doit être réglée sur la base des accords de l'UPOV. A ce sujet, la lettre de protestation d'une soixantaine de mouvements sociaux de plusieurs pays africains dit ceci: «L'UPOV est un instrument autoritaire visant à renforcer les droits de propriété intellectuelle et les profits des obtenteurs de semences commerciales au détriment des droits humains et du patrimoine culturel de notre continent».

Le reproche fait à l'UPOV d'être autoritaire n'est pas sans fondement. L'UPOV a été fon-

dée il y a 60 ans à l'initiative de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et des Pays-Bas et a son siège à Genève. Elle représente les intérêts des plus grands groupes semenciers du monde, tels que Bayer, Limagrain, BASF, entre autres, qui ont leur siège dans ces pays. Leur objectif est d'imposer des droits de propriété intellectuelle sur les variétés sélectionnées et, en même temps, d'exclure du marché ou d'interdire toutes les variétés paysannes locales qui ne sont pas enregistrées et qui ne répondent pas aux critères des variétés modernes. L'UPOV a élaboré une première convention qui a été régulièrement renforcée depuis. Tous les pays qui souhaitent avoir accès à leur marché de semences industrielles doivent approuver la convention UPOV correspondante. Les pays européens et l'UE se réfèrent à cette convention comme si elle avait une quelconque base légale. Lors de la conclusion d'accords commerciaux internationaux, les pays concernés doivent signer la convention UPOV ou adhérer à l'UPOV.

Certains se souviennent peut-être qu'en Colombie, en 2013, la Convention UPOV a été mise en œuvre du jour au lendemain par

la tristement célèbre résolution 9.70, sur la base d'accords de libre-échange avec l'UE et les États-Unis, et que quelque 4000 tonnes de semences paysannes locales ont été poussées au bulldozer dans une décharge et brûlées. Les protestations contre ce mépris brutal de la culture agricole colombienne et indigène ont été si importantes que le décret a dû être abrogé. Mais on ne sait pas quelles seront les conséquences de l'application de la Convention UPOV en Afrique. Le secteur industriel des semences ne contrôle qu'environ 10 à 20% du marché africain des semences, 90% des semences proviennent de structures paysannes informelles.

Si les critères de l'UPOV devaient être appliqués, toutes les variétés paysannes seraient interdites. Alors même que de nombreux pays africains sont confrontés à d'importants changements climatiques, l'interdiction des variétés locales aurait des conséquences désastreuses sur l'approvisionnement alimentaire des populations. Aujourd'hui plus que jamais, les critères UPOV pour les semences constituent une menace pour la culture agricole vivante et ses variétés régionales et adaptables. Les organisations de petits paysans de nombreux pays d'Afrique ainsi que les organisations de conservation de la biodiversité se sont mobilisées contre le projet de l'Union africaine.

Pour elles, ce serait un soutien moral et politique important si un changement de mentalité commençait à s'opérer ici en Europe aussi, compte tenu des catastrophes climatiques mondiales.

Dans le débat sur une nouvelle législation sur le commerce des semences, une revendica-



tion opportune serait d'abolir les dispositions légales régissant le marché des semences. La législation sur la commercialisation des semences ne sert pas à protéger les variétés de plantes génétiquement modifiées. Il existe une directive européenne spécifique pour la réglementation des constructions génétiques, indépendamment du droit de la circulation des semences. La législation sur la commercialisation des semences ne sert pas l'intérêt des agriculteurs à disposer de variétés stables et homogènes. Celles et ceux qui souhaitent acquérir des variétés qui sont enregistrées et qui répondent aux critères DHS (DHS signifie distinction, uniformité et stabilité) peuvent acheter des semences certifiées avec protection des variétés.

Comme la législation européenne sur la commercialisation des semences n'autorise en fait que les variétés testées selon ces trois critères à être commercialisées, de nombreuses anciennes variétés de pays ont déjà complètement disparu en Europe.

Les revendications d'aujourd'hui doivent être les suivantes:

Suppression des interdictions et des restrictions de commercialisation de la législation sur la commercialisation des semences, sans les remplacer.

Libération et encouragement à la diversité des plantes cultivées dans les champs, les jardins, les vignobles, les prairies et les forêts.

Mise de la politique de l'UE en matière de diversité des cultures en conformité avec les traités internationaux tels que la Convention sur la diversité biologique et le Traité international sur les semences (TIRPA-FA) et dénonciation des conventions unilatérales de l'UPOV.

La formule creuse «*assurer les moyens de subsistance dans les pays d'origine*», volontiers utilisée comme réponse à la migration croissante, pourrait ainsi avoir un contenu important. La différence non négligeable entre l'Afrique et l'Europe est qu'en Europe, plus de 60% du marché des semences est déjà entre les mains des multinationales et que les 40% restants sont également en grande partie des variétés industrielles transformées en semences par les paysannes à partir de leur propre récolte. En conséquence, la dépendance vis-à-vis des variétés industrielles est grande en Europe et il n'y a pratiquement plus d'exploitations agricoles qui sont en mesure de s'approvisionner elles-mêmes en semences. Cette dépendance à l'égard d'un approvisionnement en semences de plus en plus centralisé, avec toujours plus de variétés hautement sélectionnées, est-elle encore soutenable dans le contexte actuel de crise?

La démarche colonialiste des groupes semenciers, entre autres sur le continent africain, se fait sous la devise «*nous garantissons la sécurité alimentaire avec nos variétés modernes*». La puissante fondation Bill et Melinda Gates, par exemple, a adopté ce slogan pour venir en aide au continent africain en tant que mécène. Ils sont par exemple soutenus par le gouvernement fédéral allemand. Cela ressemble à une nouvelle édition de la «révolution verte», propagée et mise en œuvre à la fin des années 1960 dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie par l'organisation USAID. Le succès de cette campagne est douteux. Elle a permis d'augmenter les

rendements des récoltes grâce à des variétés industrielles à haut rendement, tout en utilisant beaucoup d'engrais et de pesticides. La majorité des petites paysannes n'ont pas pu se permettre cette utilisation coûteuse et ont perdu leurs moyens de subsistance. Les variétés adaptées aux conditions locales ont été perdues et le retour à des systèmes de culture paysans éprouvés a été supprimé. La sensibilité aux maladies des variétés spécialisées entraîne une utilisation toujours plus importante de pesticides et donc une contamination des eaux par les pesticides et les engrais.

L'engagement depuis des décennies des organisations de petites paysannes du monde entier a conduit à une mise en réseau mondiale de ces luttes par «La Via Campe-

sina». Sa présence conséquente dans les instances internationales a fait que l'Assemblée générale de l'ONU a dû parler des droits des paysans et des paysannes du monde entier. Le résultat a été la déclaration du PNUD de décembre 2018, qui a reconnu dans l'article 19 le droit des paysannes à utiliser et à transmettre leurs propres semences. Le seul problème est que les pays de l'UE, à l'exception du Portugal, se sont abstenus de voter, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas prêts à reconnaître les droits paysans.

La réponse des nombreux protecteurs et protectrices de la biodiversité dans de nombreux pays est «Libérons la diversité».

Jürgen Holzappel
Membre FCE - Allemagne

CANADA

Les vents mauvais d'Ottawa*

La tradition anarchiste a toujours été internationaliste. Nous voulons un monde sans frontières, sans les absurdités qui divisent et qui constituent la plupart des nationalismes à drapeau. Nous partageons un engagement intellectuel pour comprendre le monde au-delà de nos propres contextes géographiques et socioculturels limités, en prônant une conception globale de la liberté totale pour tous et toutes. Beaucoup d'entre nous ont vécu dans d'autres pays; nous avons des amis, de la famille et des relations dans le monde entier. Traverser les frontières est quelque chose que nous faisons. Nous avons tous été frappés par l'importance de mots écrits à l'origine dans des langues que nous ne parlons pas nous-mêmes, et qui reflètent des luttes qui se sont déroulées dans des contextes très différents du nôtre.

Les nationalistes d'aujourd'hui veulent un internationalisme qui leur est propre. À l'heure actuelle, le mouvement d'extrême droite mondialisé s'inspire des «camionneurs du Canada». Des appels ont été lancés pour imiter les événements d'Ottawa dans d'autres capitales, notamment Bruxelles, Washington DC et Canberra. Il est donc crucial que les gens partout dans le monde comprennent ce qui se passe ici au Canada.

Au cours des dernières années, l'activisme de droite et le populisme de la majorité blanche se sont répandus très largement grâce à des memes¹ à haute vitesse. L'un des antécédents importants du moment actuel au Canada a été le mouvement des «gilets jaunes» en 2019, inspiré par (une vue idéologiquement réfractée d') un soulèvement social décidément plus hétérogène en France. Le point culminant des efforts des gilets jaunes canadiens a été le convoi de camionneurs «*United We Roll*» arrivé à Ottawa le 19 février 2019. Il faut également dire – sans accepter l'idée ridicule que tout ceci n'est que de l'agitation extérieure – que le mouvement actuel doit une partie de son succès à d'importantes infusions d'argent et de soutien de la part de la droite américaine.

Le «convoi de la liberté»

Après l'arrivée du «convoi de la liberté» de 2022 à Ottawa le 28 janvier, il a fallu attendre plus d'une semaine avant de voir apparaître les premiers écrits anarchistes sur le sujet. Il a été difficile de trouver des informations crédibles, même pour moi qui ne suis qu'à deux heures de route. Je n'ai moi-même pas su ce qui se passait

jusqu'à ce que les médias commencent tardivement à rapporter qu'un convoi se dirigeait vers l'Est; il m'a fallu quelques jours de plus pour saisir l'importance de ce qui se passait.

Que vous sachiez différencier Louis Riels et René Levesques n'est pas essentiel pour comprendre ce qui se passe ici. Sur le plan économique, culturel et géopolitique, la société de colonisation du Canada est une annexe de la société de colonisation plus vaste des États-Unis. Pour l'instant, les États-Unis restent la superpuissance dominante du monde – bien que les choses s'y soient polarisées, c'est le moins qu'on puisse dire. On a parlé de guerre civile en 2020 et l'avenir s'annonce tout aussi tendu.

Beaucoup ont fait valoir que «guerre civile» n'est pas le terme approprié pour ce que certains anticipent. «L'émiettement» est un terme alternatif qui gagne en popularité. Quel que soit le nom qu'on lui donne, il est certain que le terrain se déplace à mesure que les crises prolifèrent et que les systèmes critiques atteignent leur point de rupture. Réfléchissons à ce que cela signifie pour nous.

Retour en arrière

Novembre 2016: Donald Trump remporte l'élection présidentielle américaine. Cela a des répercussions immédiates au Canada, enhardissant divers groupes qui s'opposent à l'*immigration de masse* et à l'islam – notamment La Meute (*The Wolfpack*) au Québec. Le 29 janvier 2017, six personnes sont tuées et cinq autres blessées dans un attentat commis par un loup solitaire contre une mosquée dans la banlieue de Québec.

Novembre 2018: le mouvement des gilets jaunes débute en France, suscité par le rejet populaire d'une nouvelle taxe sur le carburant. Le mouvement est hétérogène dès le départ, incluant une importante composante de droite-populiste, mais la race et l'immigration sont des préoccupations secondaires et tertiaires à côté du coût de la vie. Au-delà des frontières de la France, cependant, les militant·es de droite ouvrent la voie en s'appropriant l'iconographie du mouvement français. Cela se produit également au Canada. Ironiquement, les «gilets jaunes» canadien·es sont un phénomène majoritairement anglophone, avec plus de 100.000 membres dans le groupe Facebook. Fin janvier 2019, iels établissent une présence constante dans les rues de Hamilton, Edmonton et quelques autres villes, principalement sous la forme de rassemblements hebdomadaires allant d'une trentaine d'irrédutibles à quelques centaines de temps en temps. Les préoccupations communes sont l'islam, l'immigration, la prétendue tyrannie de Justin Trudeau, la sécurité de la frontière et l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière dans l'ouest canadien, les participant·es réclamant de nouveaux pipelines axés sur l'exportation de l'Alberta vers toutes les côtes possibles.

Février 2019: le convoi de camions *United We Roll* part de Red Deer, en Alberta, le 14 février, et arrive à Ottawa le 19 février. Les manifestant·es repartent dans l'après-midi du lendemain. Iels n'étaient alors que quelques centaines, avec moins de 200 «semi-remorques, plateaux et camionnettes» selon les partisan·es. Néanmoins, iels bénéficient d'une couverture médiatique surdimensionnée par rapport à des manifestations nettement plus populaires à Ottawa.

Octobre 2019: le Parti libéral de Justin Trudeau remporte le plus grand nombre de sièges lors des élections générales, mais il perd la majorité absolue, ce qui nécessite une alliance avec des petits partis. Les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan sont uniformément représentées par des parlementaires conservateurs. Cela suscite l'indignation de l'extrême droite et l'enregistrement d'un nouveau parti politique *Wexit Canada* (qui sera plus tard rebaptisé *Maverick Party*) qui vise à créer un État indépendant dans une partie ou la totalité de l'ouest canadien.

Mars 2020: les différentes composantes de l'État canadien commencent à mettre en œuvre des mesures d'urgence concernant la pandémie de COVID-19.

Avril 2021: le Québec est la seule juridiction nord-américaine à avoir imposé un couvre-feu à sa population. Le 11 avril, après avoir été précédemment assoupli de 90 minutes, le couvre-feu doit reprendre à partir de 20 heures. Un appel circule sur Instagram, Snapchat et d'autres plateformes pour se montrer dans le Vieux-Port de Montréal afin de défier le couvre-feu. Les comptes associés à la sous-culture du graffiti sont les premiers à relayer l'appel, mais c'est *Rebel News* qui le reprend, un organisme canadien d'agit-prop d'extrême droite qui a des journalistes sur le terrain, notamment dans les quartiers juifs orthodoxes. Il s'agit d'une fête de rue réunissant quelques centaines de personnes, des feux d'artifice, des feux de poubelles, de la musique forte et une absence de masque (relativement sûre, en plein air). La plupart des participant·es à l'événement sont vraisemblablement des résident·es de Montréal et de ses

environs. Malgré les discours contraires des journalistes qui n'y assistent pas, l'événement est multiracial, avec probablement une majorité de personnes de couleur. Les adolescent·es et les jeunes hommes sont représentés de manière disproportionnée parmi les participant·es.

On ne sait pas exactement quand les actes de vandalisme et d'incendie criminel les plus ostentatoires commencent, mais vers 21 heures, la police anti-émeute entre en scène pour fermer la fête, dresser des contraventions et procéder à des arrestations – bien qu'en fait, elle n'en fasse aucune. Les jours suivants, un certain nombre de personnes, en particulier les jeunes, tentent de défier le couvre-feu de manière collective ou individuelle. Une jeune fille explique qu'elle va continuer à défier le couvre-feu «tous les jours».

Septembre 2021: Trudeau remporte une nouvelle élection canadienne. L'équilibre du pouvoir au Parlement ne change pas du tout, mais il y a un développement alarmant: le Parti populaire du Canada (PPC) – le projet de vanité du politicien conservateur mécontent Maxime Bernier (qui avait failli devenir chef du Parti conservateur en 2017) et, depuis sa fondation, l'option électorale la plus crédible pour l'extrême droite anti-immigration au Canada – multiplie par deux sa part du vote, sans toutefois gagner de sièges. Le CPP, en effet, est devenu la force politique la plus en vue contre les *lockdowns* et les obligations vaccinales. Certaines personnes achètent ce qu'iels vendent.

Décembre 2021: alors que de nombreuses personnes pensent que la pandémie touche à sa fin, la vague omicron commence. Le premier soupçon d'une idée de convoi vers Ottawa émerge, apparemment parmi quelques personnes aux affiliations diverses, anti-vaccins, nationalistes blanches et séparatistes occidentales, organisées sous le nom de *Canada Unity*.

15 janvier 2022: entrée en vigueur de l'obligation vaccinale pour les travailleur·euses des transports qui traversent la frontière entre les États-Unis et le Canada.

22 janvier: le convoi part de Prince George, en Colombie-Britannique, et se dirige vers l'Est en direction d'Ottawa. Il y aurait environ «1200 camions et autres véhicules» au moment où le convoi atteint Winnipeg le 24 janvier, mais les chiffres réels sont difficiles à estimer. Des convois de solidarité partent ensuite du sud de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse. On rapporte qu'un ou deux convois pourraient aussi venir des États-Unis, mais cela ne se confirme pas.

Le 28 janvier: les premiers camions arrivent à Ottawa. Dès le premier soir, la manifestation est extrêmement bruyante. Elle ne cessera de s'amplifier.

Le 29 janvier: d'autres camions arrivent à Ottawa. Certain·es des participant·es harcèlent les personnes masquées et les travailleur·euses des services locaux, et profanent les monuments du centre-ville d'Ottawa. Le poste frontalier de Coutts, en Alberta, qui fait face à Sweetgrass, au Montana, est le théâtre d'un blocus. Il est toujours en place au moment où nous publions ce texte.

5 février: une contre-manifestation à Vancouver est la plus grande mobilisation contre une protestation de convoi à ce jour, certainement en dehors d'Ottawa. En réalité, elle n'est pas si importante. Les gens font de leur mieux pour bloquer le convoi. D'autres manifesta-

tions contre les convois ont lieu dans diverses villes du pays.

Le 7 février: un juge décide que les manifestant·es ne peuvent pas klaxonner pendant dix jours. Bien que les choses se calment un peu, les klaxons sont néanmoins nombreux. Des manifestant·es bloquent le pont Ambassador entre Detroit et Windsor.

10 février: les manifestant·es établissent un autre blocus entre Emerson, au Manitoba, et Pembina, au Dakota du Nord. Il reste en place au moment où nous mettons sous presse.

12 février: d'autres rassemblements ont lieu à travers le pays, attirant généralement des centaines de personnes, dont un à Montréal et un à Halifax. Les anarchistes participent à des contre-manifestations – avec des taux de participation plus faibles – à ces deux occasions. Un autre blocus est mis en place au poste frontière entre Vancouver et Seattle.

13 février: après une opération de plus de 24 heures, la police dégage le blocus du pont Ambassador.

Pourquoi la situation à Ottawa a-t-elle duré si longtemps?

Aucune des théories suivantes n'est entièrement satisfaisante, mais voici quelques-unes des explications possibles de la raison pour laquelle la police a permis à l'occupation de se poursuivre.

Théorie 1: La police d'Ottawa est un instrument raciste de la loi coloniale et suprématiste blanche. [...] Oui, c'est vrai. Mais c'est les rudiments de l'anarchisme. Bien qu'il s'agisse d'un contexte important à se rappeler, en soi, il ne fait pas grand-chose pour expliquer la situation à Ottawa ou ailleurs.

Théorie 2: les autorités craignent une flambée de violence chaotique et un bain de sang. Mais [...] depuis quand l'État se soucie-t-il que les gens soient blessés? Avant le raid du 19 novembre sur le camp de Coyote, les médias ont fait un battage médiatique sur la présence d'armes et de citoyens américains («*agent·es étrangers*») dans le camp. Dans ce cas, c'était la justification de l'État pour l'escalade. Bien sûr, les manifestant·es moyen·es du convoi ont plus en commun avec la police que la cible moyenne de la violence policière (voir la théorie 1).

Il est possible que des armes lourdes soient à la disposition de certains manifestant·es, qu'elles soient stockées dans les camions ou ailleurs. Il est clair qu'un grand nombre de participant·es ont reçu une formation policière ou militaire. Je serais choqué qu'il n'y ait pas quelques Américain·es impliqués. [...] En faisant preuve d'un cynisme approprié, je pense qu'il est juste de dire que la plupart des politicien·es et autres fonctionnaires calculent que leur carrière sera compromise si les décisions dont iels sont responsables provoquent un acte mortel ou autrement scandaleux.

Théorie 3: le gouvernement Trudeau est incompétent, l'État a perdu sa capacité à gouverner, il y a des problèmes de «*chaîne de commandement*». [...] La seule erreur évidente de la part de la police et du gouvernement a été de permettre au convoi d'entrer à Ottawa. En février 2019, la dernière fois qu'un convoi de camions de droite a roulé dans la ville, tout était terminé en moins de 48 heures sans trop d'histoires. Peut-être que cela a donné aux au-

torités un faux sentiment de sécurité, ou peut-être que nous devons revenir à la théorie 1 – que les flics sont de connivence avec les fascistes. **Théorie 4:** une théorie conspirationniste circule selon laquelle les libéraux au pouvoir veulent que la situation à Ottawa et les blocus frontaliers se poursuivent parce que certain·es politicien·nes conservateur·trices soutiennent le mouvement. La logique est que cela fournira du matériel que les libéraux pourront utiliser pour battre les conservateurs lors de nombreuses élections à venir.

Une autre théorie veut que cela se produise à la demande des «intérêts des entreprises», en particulier celles liées à l'industrie pétrolière et gazière. Les antivax sont aussi des climato-sceptiques, et les occupant·es d'Ottawa ont fait beaucoup de déclarations alarmistes au sujet de futurs «lockdowns climatiques». [...] Dans le système actuel, il n'y a probablement plus de voie électorale vers un parlement canadien en exercice qui fournirait les conditions idéales pour le pétro-capitalisme (c-à-d, pas de taxe sur le carbone, des approches encore plus sévères à l'égard des camps et des activités anti-développement, et ainsi de suite). Cela pourrait représenter des pétro-capitalistes expérimentant une autre approche.

Mais en définitive, tenter d'expliquer la situation s'apparente à la tentative des sociologues d'expliquer le soulèvement de mai 1968 en France. En elles-mêmes, nos théories ne changeront pas ce qui se passe. La question est de savoir ce que nous devons faire à ce sujet.

Nous ne devrions pas appeler ces gens des «camionneurs»

L'industrie du transport est menacée depuis longtemps déjà. On suppose qu'à un moment donné, l'automatisation – c'est-à-dire les véhicules à conduite autonome et les drones de livraison – deviendra le nouveau moyen de livrer des marchandises d'un endroit à l'autre. Cela réduira considérablement le besoin en travailleur/euses humains qui conduisent les gros camions, voire l'éliminera complètement. Le symbole du «camionneur» pourrait être la réaction raisonnable pour un problème auquel sont confrontés de larges segments de la classe ouvrière dans son ensemble. Au Canada, comme beaucoup l'ont fait remarquer, la grande majorité des camionneur/euses est déjà vaccinée. Environ une personne sur cinq employée dans l'industrie est sud-asiatique, et il y en a davantage qui ne sont pas blancs et/ou qui viennent d'autres pays. Le convoi, l'occupation et les blocages et rassemblements ne sont pas du tout représentatifs des «camionneurs». Certes, il y a des camionneur/euses impliqué·es, mais parlons-nous de personnes qui travaillent dur et qui ont été licenciées à cause de leur statut vaccinal? Ou de celles qui possèdent des entreprises de transport – des capitalistes disposant de flottes de gros camions et de temps libre? [...]

La semaine dernière, l'émission de radio et le podcast anarchistes *From Embers* ont interviewé un anarchiste syndiqué, employé dans l'industrie du transport, qui a parlé avec une certaine perspicacité de l'aspect «travail» de cette question et du degré d'adhésion réelle des «camionneurs» en tant que classe. La personne interrogée a notamment mentionné le *Naujawan Support Network*, une initiative née en

partie des efforts locaux pour soutenir les manifestations des agriculteur/trices en Inde, mais axée sur les problèmes locaux, notamment le vol des salaires par les employeurs des camionneur/euses de la région de Peel, un centre logistique majeur de la région du Grand Toronto et du Canada dans son ensemble.

Ne vous méprenez pas: je ne pense pas que les travailleur/euses exploité·es dont les médias d'État ne parlent que maintenant soient les «vrais» camionneur/euses, pas plus que celles et ceux d'Ottawa. Quiconque a fait beaucoup d'auto-stop sur ce continent sait que nombre de camionneur/euses passent beaucoup de temps seul·es à écouter des émissions de radio – ou, de

nos jours, des *podcasts* et des *livestreams* – qui amplifient certaines idées assez folles. L'administration Biden a également imposé un vaccin aux camionneurs entrant aux États-Unis. Si l'on garde à l'esprit que certains camionneurs sont des chef·fes d'entreprise, et non des travailleur/euses, je pense que les choses pourraient être très différentes si le convoi américain prévu réussit.

* Extraits d'un article plus long du correspondant à Montréal de Crimethink: <<https://fr.crimethink.com>>.

1. Élément culturel ou comportemental qui se transmet d'un individu à l'autre par imitation ou par d'autres moyens non génétiques, de nos jours le plus souvent par internet et les réseaux sociaux.

ANTISEMITISME

Les crimes antisémites en augmentation depuis dix ans

Dans le cadre de la Journée internationale de commémoration de l'Holocauste, l'Organisation sioniste mondiale et l'Agence juive ont publié un rapport annuel sur l'antisémitisme pour l'année 2021. Le nombre de crimes antisémites documentés s'élève en moyenne à dix par jour dans le monde. Et les incidents non déclarés sont probablement encore bien plus nombreux.

Les actes les plus fréquents sont les graffitis antisémites, le vandalisme et les incendies criminels, la profanation de monuments commémoratifs, ainsi que l'incitation et la propagande antisémites. La violence physique et verbale représente un tiers de tous les incidents signalés. Près de 50% des incidents antisémites signalés ont eu lieu sur le continent européen et 30% aux États-Unis. New York a signalé une augmentation de 100% des attaques antisémites, passant de 262 en 2020 à 503 en 2021. L'Australie et le Canada ont également fait état d'une «*augmentation spectaculaire*» des crimes antisémites recensés. En France, 589 crimes de haine contre des personnes, des bâtiments ou des installations communautaires juifs ont été signalés, soit 75% de plus que l'année précédente. 45% d'entre eux étaient dirigés contre des personnes, 10% étaient des agressions physiques. Cela représente une augmentation de 36% par rapport à l'année précédente.

En Grande-Bretagne, le nombre de crimes antisémites a doublé, passant de 875 au premier semestre 2020 à 1308 pour la même période en 2021. En Allemagne, 1850 crimes de haine antisémites ont déjà été documentés entre janvier et octobre 2021, contre 1909 pour l'ensemble de l'année 2020. La plupart des actes ont eu lieu en mai, un mois qui, d'une part, célèbre certaines fêtes juives et, d'autre part, a

été le théâtre d'un conflit de onze jours entre Israël et le Hamas.

A cela s'ajoutent les opposant·es aux mesures sanitaires qui propagent des mythes conspirationnistes antisémites selon lesquels les personnes juives auraient profité de la pandémie, voire en auraient été les instigatrices. Enfin, depuis le début de la pandémie, l'Holocauste a été minimisé à plusieurs reprises. Les mesures sanitaires face à l'épidémie de Covid-19 et le pass vaccinal sont comparés à la politique de l'Allemagne nazie pendant l'Holocauste, ce qui constitue une distorsion extrême des circonstances. Nous devons nous opposer à cette évolution dangereuse!

antira.org

Die Impfung



Es ist mir sonderbar zu Mut, denn Gift und Jüd tut selten gut

La médecine scolaire enjuivée. Tiré de «Der Stürmer», février 1932
Je me sens bizarre, car le poison et les Juives font rarement du bien.